

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-0046

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 13 mars à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2023-0046

Emplacement

1875, route Saint-Joseph
Lot : 6 438 568

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre une augmentation de 7% du coefficient d'occupation du sol portant le maximum à 22%, au lieu du maximum de 15%, tel que prescrit par la réglementation.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712, grille At1-6.

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt-quatrième jour du mois de février deux mille vingt-trois.



Eric Gélinas M.ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint